

Lettre d'info *municipale*

Sommaire

Enfance, jeunesse	2
Aménagement, habitat	3-4
Vivre ensemble au village	5-8
Le coin Economie	9
Photos souvenirs	10-11
La révision du PLU	12
Permanences d'élus	12

INCLUS AVEC CE NUMÉRO :
ENCART « SPÉCIAL BILAN 2015 »

Agenda

Comités de pilotage publics

jeudi 10 mars 2016
jeudi 24 mars 2016
jeudi 07 avril 2016
jeudi 21 avril 2016

Conseils municipaux

vendredi 18 mars 2016
vendredi 29 avril 2016

Conseils communautaires CCCPS

jeudi 17 mars 2016
jeudi 28 avril 2016

Parution Lettre d'info

• Attention, seules 2 lettres par an seront distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de Saillans (été + décembre).
Nous vous invitons à vous inscrire pour recevoir toutes les autres publications intermédiaires. Des dépôts auront aussi lieu dans certains espaces de Saillans (bibliothèque, club informatique, café des sports...).

> Révision du PLU

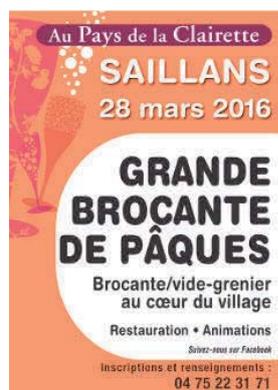
Comment avez-vous envie d'habiter à Saillans ? Quels paysages ? À quoi ressemblera le village en 2016, 2026, 2046 ?

Une période importante pour l'avenir du village démarre. Un bureau d'étude a été choisi pour accompagner la commune dans la rédaction des objectifs de révision du Plan Local d'Urbanisme. Tous les habitants, usagers et citoyens du village sont invités à donner leur avis. La participation sera organisée d'avril à juillet. > *Lire l'article et l'agenda complet page 12.*

> Enfance, jeunesse

Les enfants acteurs de leur environnement

Devenir un éco citoyen est un enjeu pour l'avenir qui doit être appris et partagé dès le plus jeune âge ! Quatre volontaires en service civique rencontreront les enfants sur ce thème durant la semaine du 14 mars. À la cantine, les petits et les grands trieront leurs fonds d'assiettes pour le mettre ensuite dans le compost collectif du jardin des enfants. Durant les TAP, des jeux leur seront proposés pour apprendre le tri sélectif et les économies d'énergie. Ainsi, ils pourront chaque jour être acteurs de la fabrication du futur compost servant aux plantes et jardins de Saillans. Si on rêvait, juste un peu. Réduire nos déchets à Saillans, c'est possible, apprenons tous ensemble à trier, à composter et à réduire les factures énergétiques. Un geste au quotidien avec les enfants et pour les enfants...

*Inscription à la Lettre d'info*

Nom Prénom _____

souhaite recevoir la lettre d'information municipale sous forme :

mail : j'indique mon adresse email si je n'ai pas déjà reçu l'agenda communal

papier : mon adresse _____

Le SIVU « Les enfants du Solaure »

Une réalité de territoire depuis le 26 janvier 2016



La compétence périscolaire est reprise par le SIVU (Syndicat à Vocation Unique). Elle regroupe en compétence obligatoire : les

TAP (Temps d'activités péri-éducatifs), le périscolaire et, en compétence optionnelle, la restauration scolaire gérée par les « *Gourmands du Pays de Saillans* » jusqu'aux vacances d'été 2016.

7 communes se sont regroupées pour faire que le service existe :

Aubenasson, Chastel-Arnaud, La Chaudière, Espenel, St Sauveur en Diois, Saillans, Véronne.

Saillans a 2 élus et 2 suppléants, chaque autre commune est représentée par un élu titulaire et un élu suppléant, tous non rémunérés. Le bureau est constitué d'une présidente, Christine Seux, et de 3 vice-présidents : Vincent Beillard, Frédéric Teyssot (vice-président finances) et Thierry Javelas.

L'année 2015-2016 est une année de transition avec le transfert de cette compétence de la CCCPS à la mairie de Saillans puis de la mairie de Saillans au SIVU.

Un maître-mot : **assurer la continuité du Service public**. C'est un véritable challenge où l'implication des élus, de la secrétaire générale et de son équipe, et de l'équipe d'animateurs est de tout premier ordre.

C'est un véritable enjeu de territoire et un vrai service pour les parents et les enfants, ce qui représente une charge de travail administratif très lourde. Nous devons à nouveau refaire chaque dossier avec les partenaires. À la suite de la suppression des algécos, le déménagement du périscolaire s'est déroulé pour le mieux durant les vacances de février afin de pouvoir accueillir les enfants dès le lundi 29 février.

Nous comptons sur nos concitoyens pour nous aider à maintenir ces services indispensables à notre petit territoire et espérons pour la rentrée prochaine les faire fonctionner en impliquant davantage les habitants des communes concernées.

Rappel :

Horaires de fonctionnement

Périscolaire : les matins du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et mercredi de 7h30 à 9H et les après-midi de 16h30 à 18h30 sauf vendredi de 16h30 à 18h.

Temps d'Activités Péri-éducatifs (T.A.P.) (temps facultatifs et gratuits pour l'instant) : mardi et jeudi de 15h à 16h30.

Pour tous renseignements, contacter la responsable :

activitesjeunesse@mairiedesaillans26.fr ou tél : 07 88 69 55 33

Permanences en mairie de Saillans les lundis de 16h30 à 18h30, mardis et jeudis de 8h30 à 9h 30 Cantine gérée par l'Association *les Gourmands du Pays de Saillans*, (jusqu'à son transfert au SIVU) Immeuble Le Cresta, rue Raoul Lambert, 26340 Saillans / 04 75 22 40 63, ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi à 12h, service unique

La sécurité à l'école face aux risques majeurs et le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Depuis 2002, chaque établissement d'enseignement doit prendre en compte les risques prévisibles auxquels il est exposé et déterminer les mesures néces-



saires pour assurer la mise en sûreté des élèves et des personnels en cas d'accident majeur en attendant l'arrivée des secours. De ce fait, il doit rédiger un Plan Particulier de Mise en Sûreté ou PPMS. Pour Saillans, les risques majeurs qui ont été identifiés sont les feux de forêts et les séismes (risque 3). Néanmoins, dans tout PPMS se rajoutent les transports de matières dangereuses, l'accident nucléaire et depuis 2015, l'intrusion de personnes étrangères et l'attentat. L'équipe enseignante du groupe scolaire a donc rédigé ce plan avant de le concrétiser par un exercice de confinement. Cet exercice a été réalisé à Saillans le 17 décembre 2015 avec une alerte au nuage toxique. Il a permis d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas de

suite page suivante ►

survenue d'un événement majeur (informer, responsabiliser, reconnaître l'alerte, appliquer les consignes, vérifier le matériel...). Il a mis en évidence les évolutions ou les adaptations à apporter au PPMS afin de renforcer, en lien avec les services municipaux.

Lotissement du Grand Cèdre : le nouveau découpage a activé les ventes

Dès le début de la mandature, les élus ont réalisé le redécoupage des 3 lots en 7 lots. En effet, la surface de chaque lot (+ de 1000 m²) bloquait cette vente. Très vite, de nombreuses demandes ont été enregistrées et traitées suivant l'arrivée du courrier. La vente du lot 10 a été votée au conseil municipal du 5 février. Les autres lots ont tous fait l'objet d'une réservation qui sera entérinée lors d'un prochain conseil municipal au fur et à mesure de la décision définitive d'achat. La municipalité se félicite de voir la concrétisation de ce projet.

Le parc de logement social à Saillans s'agrandit avec la construction de 4 villas.

La commune a vendu pour 50 000 € à Drôme Aménagement Habitat (DAH) le terrain du bas de la perception, permettant la réalisation de ces 4 maisons. L'accès à ces maisons se fera par le quartier de la Bourque, en chemin piétonnier. Ces maisons de type 4 conviendront à des familles qui y trouveront un habitat adapté et performant en ce qui concerne les charges de chauffage.

Le bâtiment de la perception sera réhabilité.

DAH a dès à présent mandaté un architecte. Le 1er étage sera cédé à DAH pour la réalisation de 2 ou 3 appartements. La mairie restera propriétaire du rez-de-chaussée et du sous-sol. Des pistes sont évoquées : bureaux médicaux (médecins, infirmières, orthophoniste, etc.). La proximité du jardin avec le sous-sol rend possible d'y envisager un lieu approprié aux activités périscolaires.

Les solutions trouvées pour ces deux projets permettront d'accueillir de nouveaux habitants qui seront les bienvenus à Saillans.

Économies d'énergie dans l'habitat

Dans le cadre de notre action sur les économies d'énergie dans l'habitat, la Communauté de communes (CCCPS) a mobilisé une équipe de 4 jeunes en service civique pour sensibiliser les habitants, qu'ils soient propriétaires ou occupants.

Il s'agit de Manon LESNE, Raphaëlle RAYMOND, Lâtitia SAVIN et Cyril BERTHET.

Ces 4 jeunes rencontrent des habitants, sur les marchés notamment. Vous pouvez les contacter par téléphone pour leur proposer une visite à votre domicile. Ils conseillent sur les bons gestes à adopter pour réduire consommations énergétiques, détecter les éventuelles difficultés liées à l'énergie, apporter des explications pour bien comprendre vos factures. Ils vérifient aussi la pertinence des abonnements. Ils distribuent éventuellement du petit matériel (mousseur, ampoule basse consommation, ...).

Ces conseils et le petit matériel qui sera distribué sont évidemment gratuits.

Cette action est menée en partenariat avec l'ADIL 26 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Drôme) et Unis cité.

CCCPS :

04 75 40 03 89

energie@cccps.fr

CCVD :

04 75 25 43 82

volontaires@val-de-drome.

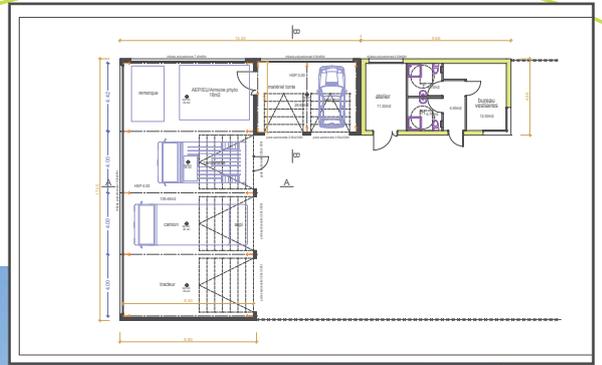
com

NB : Les menuiseries sont en bois. Les occultations sont des volets roulants en PVC de teinte gris. Les serrureries sont assorties.



Façade Ouest

Le prochain bâtiment technique



La recherche du terrain et le projet ont été lancés en 2014. Le terrain contigu à la station d'épuration a été choisi. En effet, en début de mandature, il s'est avéré que les locaux techniques actuels, dispersés en 3 emplacements, ne correspondaient pas à l'efficacité de travail du personnel et absolument pas aux normes d'hygiène et de sécurité.

Le Centre de Gestion Départemental des Personnels Territoriaux nous impose de donner aux salariés un lieu de travail qui réponde aux règles d'hygiène et de sécurité dans le travail ; à défaut, en cas d'accident, la commune risque d'être lourdement condamnée pour manquement par une décision de justice. Les salariés doivent bé-

néficier de conditions de travail décentes.

La surface intérieure des bâtiments sera de 206,80 m² ; les surfaces closes extérieures (parking, manœuvres, etc...) seront de 755 m².

Un premier marché public a été passé pour le choix du maître d'œuvre. Ce dernier a déposé le permis de construire et a monté le dossier technique de consultation des entreprises (11 lots). Cette consultation pour réaliser les travaux sera ouverte prochainement, avec un démarrage de construction prévu ce printemps.

Une fois la consultation close, le coût des travaux pourra être évalué à son montant réel.

Et si on partageait notre voiture, notre fourgon ... ?

Nous sommes certainement quelques-uns à ne pas utiliser notre véhicule chaque jour, véhicule qui reste sur le parking la moitié du temps ... un fourgon qui sert à l'occasion pour un chantier, la deuxième voiture d'une famille, qui ne sert aussi qu'à l'occasion ... Et d'un autre côté, des habitants, des voisins, des amis n'ont pas les moyens d'avoir une voiture ou un fourgon, ou n'en ont pas l'utilité assez souvent pour en justifier l'achat ...

Pourquoi ne pas se réunir en association pour partager notre voiture plus facilement ?

Réunion d'information sur la **VOITURE PARTAGÉE**, à la **Mairie de Saillans le 17 Mars à 19 h**, animée par le CLD (Comité Local de Développement) de Die, avec la présence de l'association « Crest Autopartage ».



Intéressé(e) par un vélo à assistance électrique ?

Un groupe d'habitants prévoit un achat groupé de Vélos à assistance électrique, VAE, à un **prix raisonné et abordable**.

Suite à une première réunion, le 2 mars, le choix s'est porté sur modèle d'assemblage français robuste pour une utilisation de tous les jours.

Ce modèle «Neomouv» est commercialisé par YETI à Die, et, **grâce à l'achat groupé, le prix sera autour de 940 €**. Les détails techniques seront publiés sur le site de la mairie.

Les habitants intéressé(e)s sont prié(e)s de se manifester auprès de la mairie (mail environnement@mairiedesaillans26.fr ou tél mairie), et ceci avant le 15 avril 2016.

Repas annuel des Aînés

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et la Mairie de Saillans vous convient au repas annuel des Aînés qui aura lieu le dimanche 13 mars 2015 à partir de 12h à la Salle des fêtes de Saillans.

Damien, traiteur, assurera la préparation du repas.

Les inscriptions se font à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 04 75 21 51 52.

Si vous ne pouvez venir déjeuner sur place, nous pouvons vous apporter votre repas à domicile Offert à partir de 70 ans.

Cécile CALLOUD, Annie MORIN, Agnès HATTON - social@mairiedesaillans26.fr

Chiens et chats divaguants

Les déjections canines et félines sont un problème récurrent dans le village. Pour responsabiliser les propriétaires des animaux concernés par la divagation, la commune a passé une convention avec M. DURIF, propriétaire du Chenil de Luzerne à Bourdeaux.

« Est considéré comme divaguant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

Est également considéré comme divaguant, tout chat non identifié se trouvant à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. »

Comme la SPA ne veut pas s'occuper de ce problème, le garde champêtre de Saillans se chargera de l'animal errant et ira le déposer au chenil de Luzerne.

Lorsque l'animal aura été restitué à son propriétaire, celui-ci devra s'acquitter des différents frais

engagés : pension (11 €/j), frais de déplacement en clinique vétérinaire si nécessaire (30 €) et frais vétérinaires liés à l'euthanasie (124 €). Par ailleurs, la commune de Saillans fera supporter au propriétaire 40 € supplémentaires correspondants aux frais de transport de l'animal par le garde champêtre.

1°) Si le propriétaire de l'animal est connu, il pourra se faire restituer l'animal chez Monsieur DURIF sur présentation d'une pièce d'identité et du carnet de vaccination ou d'identification de l'animal.

2°) Si le propriétaire de l'animal n'est pas connu, ou s'il refuse la restitution, l'animal sera conservé 15 jours en fourrière. À l'issue de ce délai, l'animal sera soit euthanasié, soit remis à un refuge d'une société protectrice des animaux qui pourra le proposer à l'adoption après avis d'un vétérinaire.

Préserver les services publics

À Saillans, comme dans la plupart des communes rurales, la préservation de la solidarité nationale à travers les services publics (poste, écoles, santé...) est un enjeu essentiel. Toute l'équipe municipale, mais aussi de nombreux habitants, souhaitent le maintien de ces services. À l'heure des économies budgétaires, une réflexion doit être menée, certes, mais est-ce obligatoirement contre ce qui maintient les liens sociaux importants ? Il n'y a qu'à regarder ce qui se passe dans de grandes mégapoles mondiales, où les ruraux furent massivement les campagnes car rien n'est proposé : ni la possibilité de vivre de son travail, ni aucun mécanisme d'entraide.

À l'invitation des pompiers de Saillans, le 30 janvier, Vincent Beillard a réaffirmé l'importance du maintien des casernes sur le département lors de son discours.

Les élus du Pays de Saillans souhaitent rappeler l'importance d'un tel équipement sur notre territoire.

Sa situation géographique est idéalement placée au pied du massif des 3 Becs : l'été attire toujours plus de touristes qui arpentent les centaines de kilomètres de chemins de randonnée à pied, à VTT ou à cheval, descendent la rivière en canoë, sans compter les très nombreux baigneurs quotidiens. L'escalade, le canyoning, le parapente et d'autres activités de sports

suite page suivante ►



Vivre ensemble au village

extrêmes font la spécificité et l'attraction de notre « Cœur de Drôme ».

Au printemps 2014, un incendie se déclarait au-dessus du village, dans un espace escarpé et boisé. L'intervention, d'une efficacité à saluer, a permis d'éteindre rapidement le feu parce que l'équipe connaissait bien le terrain.

La présence des pompiers sur la commune est un élément capital : nos visiteurs se sentent en sécurité car ils savent qu'ils peuvent être secourus rapidement.

Les centres de secours s'inscrivent dans un maillage de services publics qui assurent à tous les citoyens une égalité de droits. L'accès aux soins au travers de nos hôpitaux et des praticiens de santé, l'accès à la sécurité avec nos gendarmeries, l'accès à la mobilité par l'offre de transports en commun, le droit à l'éducation pour tous par nos écoles, et tant d'autres services publics, ont fait de notre nation un des pays leader sur le droit et l'égalité de traitement envers ses citoyens.

Nous ne doutons pas que le président du SDIS, M. Laurent Lanfray, soit sensible à cette vision du bien commun pour notre territoire.

À savoir : le centre de Saillans ne serait pas concerné par la nouvelle réforme du département sur la fusion de certains centres de secours.

Rejoignez la commission Fêtes traditionnelles

L'idée avait été proposée en novembre dernier, par les participants de la rencontre avec les associations. Elle a ensuite reçu l'approbation des habitants qui étaient venus à la réunion publique sur les Fêtes Traditionnelles le 23 janvier, et validée en Comité de Pilotage le 11 février.

Ainsi, la première réunion de la nouvelle Commission des fêtes s'est déroulée le samedi 20 février (les comptes rendus sont disponibles sur le site Internet de la mairie).

Ses objectifs sont de permettre d'intégrer les habitants qui le souhaitent (au lieu des seuls élus), dans le pilotage et la gestion des Fêtes Traditionnelles du village : le Carnaval, la Saint Jean, le 13/14 juillet, la Grande Vogue d'août, ainsi que les événements annuels, comme la Fête de la Musique, le Téléthon, les Journées du Patrimoine,

ou encore les Brocantes. Les membres de la commission pourront alors participer, aux côtés des élus référents, aux prises de décisions sur l'encadrement de ces manifestations, sur toutes les questions de logistique, ainsi que sur la gestion des budgets. Cette commission, à laquelle tout habitant peut s'inscrire à titre individuel, travaillera de concert avec les associations qui se proposent pour l'organisation des fêtes traditionnelles, privilégiant, plus que jamais, la mutualisation des moyens et le partage des tâches entre plusieurs associations.

De belles initiatives sont déjà à l'étude, et les décisions seront prises de manière collégiale. Si vous souhaitez rejoindre cette commission, n'hésitez pas à envoyer votre demande aux élus référents, en mairie, ou à associations@mairiedesaillans26.fr

2015 une année de transition pour l'ex-CIPS

Grâce à la farouche volonté de tous « le Forum » est né.

Un début d'année 2015 très difficile pour l'ex-CIPS mais avec l'aide du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) des commissions se mettent en place, composées d'adhérents, administrateurs ou non, et ouvertes à des personnes qualifiées extérieures. Ce travail de groupe, sur lequel s'appuie l'ensemble du projet, a permis de déterminer trois pôles de développement :

- L'espace informatique et numérique.
- L'espace de vie sociale.
- Le relais de service au public ou tiers lieu.

De nouveaux administrateurs et bénévoles sont engagés, permettant la mise en place de groupes de travail afin de chercher des opportunités pour équilibrer le budget à travers des appels à projets et le développement d'activités nouvelles. Sans abandonner sa vocation d'Espace Public Numérique, le Forum souhaite renforcer sa contribution au développement local.

Il s'inscrit autour de quatre axes :

- 1) Affirmer et prendre en compte la **dimension intercommunale** de l'Association et concourir au développement local.
- 2) Développer en plus de l'Espace Public Numérique **des activités favorisant l'échange**, la rencontre et les solidarités entre habitants.

suite page suivante ►



Vivre ensemble au village

- 3) Mettre en œuvre une **gouvernance interne plus participative et ouverte**.
- 4) Être un « **lieu ressource** » en termes d'information, de coordination et de services pour les habitants et les associations.

Pour ce faire, en mai 2015, le Forum a transformé le poste de secrétariat en poste de secrétariat-accueil-animation. Cette embauche marque sa volonté de s'engager dans le développement de l'espace de vie sociale à travers :

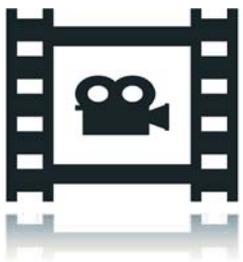
- L'animation d'équipes de bénévoles pour l'accueil, la « Petit' entraide », l'accompagnement scolaire et l'animation du territoire.
- Le développement de l'appui aux associations.
- L'appui de toute initiative d'habitant.

Cette embauche a été rendue possible grâce au soutien de la CAF de la Drôme.

L'obtention du label Tiers-lieu permettra au Forum de développer de nouveaux services répondant aux besoins du territoire, notamment en matière de difficultés de mobilité.

Le Forum s'est déjà engagé dans la mise en place d'un système de mobilité solidaire « Rezo-pouce » et souhaite développer des systèmes d'entraide autogérés, coworking... En conclusion 2016 sera, soyons en sûr, l'année du renouveau pour l'association.

NOUVEAU :



LA BÊTE LUMINEUSE, UN CINÉ-CLUB AU TEMPLE POUR PETITS ET GRANDS

L'association *La Bête Lumineuse*, une référence, pour nous, aux drôles de machines du début de l'histoire du cinéma, a pour objectif d'organiser des projections de grands films, classiques le plus souvent, dans l'esprit d'un ciné-club, à la salle du Temple de Saillans.

Nous allons organiser quatre journées de projection dans l'année, comprenant chacune deux séances : une l'après-midi pour le jeune public et une le soir pour le public adulte.

Les spectateurs de Saillans et des environs pourront donc bénéficier de huit projections dans l'année !

Après chaque séance, pour les enfants comme pour les adultes, un débat sera animé par un(e) invité(e) : réalisateur/trice, journaliste, spécialiste d'une question, d'un genre de film... ou par nous-mêmes, notamment pour le jeune public. Nous songeons également à organiser un ou deux ateliers de « découverte du cinéma » destinés au jeune public, qui exploreront l'histoire du cinéma, la fabrication d'un film, les techniques de l'animation... avec un(e) intervenant(e) spécialisé(e).

Les deux premières séances auront lieu le samedi 23 avril et le samedi 4 juin. Les dates des autres séances restent encore à définir.

Au programme :

Une journée de lancement « grand film classique » le 23 avril prochain, une journée « comédie musicale » en partenariat avec l'école de musique « Si Saillans sonne » le 4 juin, puis, à l'automne 2016, une journée « film documentaire » en partenariat avec le groupe documentaire de Saillans et une journée « film du patrimoine français ».

L'équipe de la Bête Lumineuse : Dorine Brun, Sarah Jacquet, Jérémie Jorrand et Etienne Chaillou.



CARNAVAL 2016

Le Carnaval de Saillans aura lieu **le samedi 2 Avril à 15h**. Pour le préparer nous vous proposons :

Mardi 8 Mars de 16h30 à 18h dans l'Atelier, place de la République (la porte à gauche de la Poste) :

- Création de l'affiche du CARNAVAL avec les enfants,
- Fabrication de masques, costumes et maracas

Mercredi 9 Mars de 15h à 17h dans l'Atelier, place de la République :

- Fabrication de masques, costumes et maracas
Un affichage à hauteur d'enfants est prévu dans la Grande Rue, en face de la Pizzeria.

Vivre ensemble au village

APPEL À BENEVOLES

Le Challenge Val de Drôme (Charles et Alice) change de date et de nom : cette année 2016 il s'appellera le **Marathon Drôme et Nature**, et se tiendra le **samedi 7 mai**. Les organisateurs ont besoin de nous pour les assister dans l'encadrement de ce grand événement sportif, dont Saillans sera à nouveau la plaque tournante. Ils nous ont demandé de faire un **appel aux bénévoles**, à titre individuel ou aux associations sportives saillanaises. Pour tous ceux qui seraient intéressés, veuillez prendre contact avec Véronique SIBILLE, par courriel : veronique.sibille26@orange.fr

Accueillir des réfugiés

Dans la vallée de la Drôme, plusieurs familles de Grâne, d'Allex, et de Piégros ont ouvert leur porte à des familles et personnes réfugiées, et des associations se sont créées sur le territoire pour accompagner et soutenir ces initiatives. Accueillir suppose d'engager dans la durée, outre l'hébergement, une multitude d'actions autour de l'apprentissage de la langue, des questions de santé, de scolarité, de déplacements, de démarches administratives, de soutien financier avant la régularisation des situations ... Tous ces domaines requièrent des compétences et une disponibilité qui ne peuvent reposer sur les seuls accueillants. Des collectifs d'habitants, rattachés aux associations, s'organisent et opèrent par village ou auprès des familles accueillantes, créant ainsi tout un réseau solidaire, compétent et complémentaire apte à répondre aux besoins de ces personnes.

À Saillans, **un groupe d'une petite dizaine de personnes, prenant appui sur l'association « Val de Drôme réfugiés »**, se forme et s'organise pour prendre part à cet élan de fraternité et participer à la construction d'une société ouverte et solidaire. Citoyens, municipalités, nous vous invitons à nous rejoindre, à proposer vos idées et votre énergie et à participer à une réunion publique qui aura lieu **le 13 avril** sur notre territoire. Vous souhaitez rencontrer le collectif, en savoir plus, en discuter ?

Contactez-nous à :
accueil.saillans.refugies@gmail.com

Des nouvelles du Jardin Collectif à l'initiative de l'Association « Atout'âne »

Le 13 février dernier, une trentaine de personnes se sont retrouvées lors d'une réunion publique à la salle polyvalente de Saillans pour parler de la création d'un jardin collectif sur notre commune. Différent du jardin familial ou partagé où chacun cultive sa parcelle, le jardin collectif a pour buts de développer le lien social entre les citoyens de toutes générations, d'apprendre, d'échanger et de transmettre des savoir-faire de manière solidaire et de produire « avec les autres, pour les autres et pour soi », tout cela dans le respect de la terre nourricière, et en utilisant la traction animale avec l'âne ou le mulet dans la mesure du possible.

Une grande interrogation reste à régler, qui semble d'une grande complexité à Saillans : allons-nous trouver un terrain de 1000 m² environ avec une source ou un accès à l'eau (hors réseau) ? Une convention - et non un bail - serait signée entre le propriétaire de la parcelle et l'Association « Atout'âne », et ce pour la durée de mars à Décembre de chaque année. Deux espoirs se sont déjà évanouis.

Nous faisons appel à tous les habitants pour nous aider à réaliser ce projet important pour les citoyens de Saillans.

Si vous avez une idée ou êtes propriétaire d'une parcelle susceptible de convenir, merci d'appeler Eliane Meignant (0695247204) et nous vous disons avec confiance, à bientôt !

Eliane de l'association « Atout'âne »



Nouvelle rubrique météo

En plus des relevés météorologiques mensuels, vous pouvez lire maintenant sur le site internet de la mairie un **petit lexique météo** de notre spécialiste local Maurice.

> Menu Saillans au quotidien, rubrique Météo à Saillans.

Le coin Economie**BOOMERANG**

Laurie Sanquer et Lucile Chemarin
07 70 39 59 60 / 06 45 16 66 10
lucilechemarin@gmail.com, lauriesanquer@hotmail.fr

BOOMERANG est un service de peinture proposé sur Saillans et ses alentours. **Peinture décorative d'intérieur (toutes pièces, chambres d'enfants...), mais également peinture denseignes de commerce, façades de boutique...** Mené par Laurie Sanquer et Lucile Chemarin, issues des Beaux-Arts de Valence et habituées des chantiers peinture, BOOMERANG peut vous conseiller et vous accompagner dans vos choix de coloris et d'agencements, classiques ou décalés.

L'escargot, massage et sophrologie.

Valérie Coupillaud Coclers
5 rue Raoul Lambert 26340 SAILLANS
06 89 47 65 44



Je me réjouis de vous annoncer l'ouverture de L'ESCARGOT, cabinet non-conventionné de massage et sophrologie, où la lenteur est une qualité.

Je vous informe également que je partage ce lieu avec Anne Levadoux, psychologue clinicienne et psychothérapeute. (Sur rdv : 06 74 46 15 85)

Le massage que je propose est à la fois doux et profond. Il consiste en un soin global, préventif ou thérapeutique. Il s'élabore à partir de vos besoins et de mon expérience de masseur kinésithérapeute sophrologue.

Il soulage la douleur et favorise la détente physique et mentale.

La sophrologie s'inspire de méthodes de relaxation occidentales, du yoga, du bouddhisme et du zen. Elle consiste en un ensemble de techniques de relaxation statique et dynamique qui développent la prise en charge de l'individu par lui-même. Elle lui fait prendre conscience de l'action positive qu'il peut avoir sur son propre fonctionnement et sur sa santé.

Elle est adaptée à tous les âges et notamment indiquée lors des transitions et des changements (enfance, adolescence, jeunes parents, arrêt de travail, retraite, etc.).

Elle peut être envisagée comme une pause utile pour ralentir, se détendre et apprécier l'instant présent.

Le marché bio d'été, c'est reparti pour 2016 !

Vendredi 5 février, sur initiative de la mairie de Saillans, une dizaine de participants au marché d'été 2015 ont confirmé leur intérêt pour 2016. Ce marché bio, production locale, circuit court, aura donc lieu du 29 juin au 31 août 2016, toujours sur le Parvis de l'église, le mercredi, de 17h30 à 19h30.

Des idées ont été émises : élargir l'offre (recherche de fromagers en particulier...), faire des animations notamment à destination des jeunes (jeux par exemple). La communication se fera dès à présent.



Ce marché pourrait accueillir de l'artisanat local. La municipalité s'occupera de la communication et de l'impression d'affichettes et flyers. Voici la liste des producteurs/forains qui ont confirmé leur présence :

- Claire Jougan, Les Campagnols, Plantes aromatiques
- Antonio Esteves, Miel
- Stephane Pourrat, Pain
- Alice Buisson, La poule verte, œufs, légumes
- Emilie Mendes, Ferme de la Pimpreline, Spiruline
- Mathieu Bargain, jus de fruits ou de légumes
- Pascal Grimaud, Univers de Pascal, vin
- Angèle MARTIN, L'Ombelle du Serre, légumes
- Veronica Mantel Quintet, Condiments biologiques
- Frénette Dioise

Rappelons qu'il est ouvert aux producteurs et aux revendeurs, offrant des produits biologiques et locaux.

Informez dès à présent autour de vous ; que cette 3ème saison soit gage de réussite pour les activités locales et rende le village encore plus attractif et agréable à vivre tout en respectant son environnement.

De Ferme en Ferme

L'événement aura lieu **les 23 et 24 avril 2016**.

Participeront à celui-ci

- Ferme de spiruline **la Pimpreline**, à Aubenasson
- **Cave Raspail**, Clairette et Crémant « culture biologique »

Photos souvenirs

*Février 2016
Vincent Beillard remet
les médailles le jour de la
Sainte-Barbe*



*15 février
Déménagement des algecos de l'école*



*30 janvier
Crêpes et confitures, organisée par Vivre à Saillans*



Photos souvenirs



28 février
Table ronde «Art contemporain et élitisme» organisée
par la Bibliothèque avec la Muse Errante

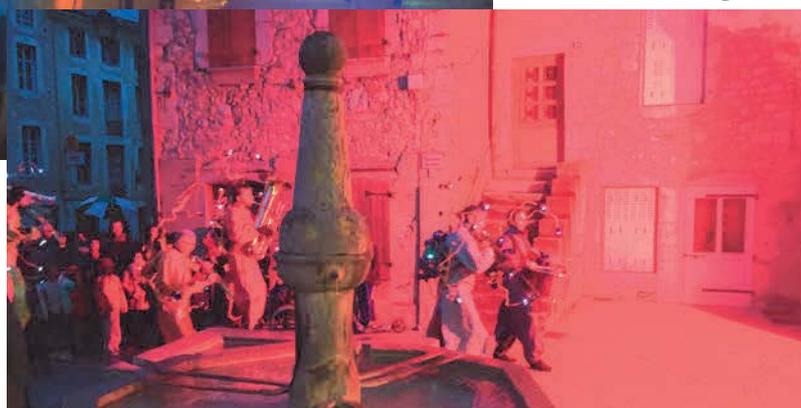
7 février
Tournoi de tennis de table à la salle des fêtes, orga-
nisé par le Ping Pong Club



2 mars
Projet d'achat groupé de vélos à assistance
électrique - essai devant la mairie



4 mars 2016
Déambulation de La Grosse Couture
dans les rues du village





La préparation de la révision du PLU à Saillans : c'est parti !

Le bureau d'étude pour accompagner la préparation de la révision participative du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saillans a été choisi. Il s'agit d'un regroupement de quatre structures iséroises et drômoises, comprenant des architectes (SILO), des urbanistes (Claire Bonneton), des paysagistes (FAR Paysagistes) et des spécialistes de la participation des habitants (Turbine à Graine).

Leur mission consiste à accompagner la commune dans la rédaction des objectifs de révision du PLU (pourquoi on souhaite réviser le PLU) et des modalités de concertation de cette révision (comment on souhaite organiser cette révision). Elle va durer 5 mois.

La participation du public sera organisée autour de trois moments clefs, en avril, mai et juin. **Comment avez-vous envie d'habiter ? Quels paysages pour Saillans ? À quoi ressemblera Saillans en 2016, 2026, 2046 ?** Des cartes géantes, des porteurs de parole, des randonnées urbaines, des enquêtes sensibles, des arpentages de texte, des tables thématiques : tout sera mis en œuvre pour que chacun puisse s'informer, exprimer ses attentes et donner son avis.

Les dates à retenir (les lieux et horaires exacts seront précisés ultérieurement):

Week-end du 23-24 avril	Ateliers du futur n° 1 (comment avez-vous envie d'habiter ?):
Soirée du mardi 10 mai	Arpentage de texte 1 (documents du PLU) :
21-22 mai (COFIL le 21 mai soir)	Ateliers du futur n°2 (quels paysages pour Saillans ?) :
Soirée du mardi 14 juin	Arpentage de texte 2 (documents du PLU) :
Journée du samedi 2 juillet	Ateliers du futur n°3 (tables thématiques – les objectifs pour Saillans en 2035-2045)
Samedi 2 juillet à partir de 19h	Restitution finale

Vos élus référents pour la révision du PLU : Vincent Beillard, Sabine Girard, Michel Gautheron, André Oddon. Pour toutes questions : contact mail : urbanisme@mairiedesaillans26.fr

Pour être informé(e) sur la révision du PLU, vérifiez que vous êtes bien inscrit(e) à la lettre d'info du site internet de la mairie ou consultez les panneaux d'informations municipaux. Toutes les informations sur le PLU seront mises sur le site internet de la mairie, menu PLU.

Tableau des permanences élus

présent(e) en mairie, en italiques, disponible à distance

	9-12h	14-17h
lundi	Joachim Hirschler, Annie Morin <i>Michel Gautheron, Christine Seux</i>	Vincent Beillard, Annie Morin <i>Fernand Karagiannis, Joachim Hirschler, Michel Gautheron</i>
mardi	David Gourdant (de manière moins régulière de mai à septembre) Isabelle Raffner, Christine Seux	David Gourdant, Josselyne Bougard, Annie Morin Christine Seux
mercredi	Agnès Hatton, Sabine Girard <i>Michel Gautheron</i>	Vincent Beillard <i>Michel Gautheron</i>
jeudi	Michel Gautheron <i>Michel Gautheron, Christine Seux</i>	Vincent Beillard, Fernand Karagiannis (à partir de 15h) <i>Sabine Girard, Michel Gautheron, David Gourdant</i>
vendredi	André Oddon <i>Joachim Hirschler, Michel Gautheron</i>	Fernand Karagiannis (à partir de 15h), André Oddon, Vincent Beillard, Cécile Calloud <i>Joachim Hirschler, Michel Gautheron</i>

Secrétariat et services Mairie de Saillans Place Maurice Faure 26340 SAILLANS • Tél. 04 75 21 51 52 • Courriel : accueil@mairiedesaillans26.fr • www.mairiedesaillans26.fr • Horaires d'ouverture secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h • **Garde champêtre principal Olivier YRLES** police.municipale@mairiedesaillans26.fr

Compétences et commissions de la mairie de Saillans Vincent BEILLARD, maire Annie MORIN, 1^{ère} adjointe mairie1ereadjointe@mairiedesaillans26.fr • **Aménagement, travaux, sécurité :** André ODDON, Michel GAUTHERON, travaux@mairiedesaillans26.fr • **Vivre longtemps au village, santé, social :** Cécile CALLOUD, Annie MORIN, Agnès HATTON, social@mairiedesaillans26.fr • **Enfance, jeunesse, éducation :** Isabelle RAFFNER, Christine SEUX, jeunesse@mairiedesaillans26.fr • **Associations, sport, loisirs, culture et patrimoine :** David GOURDANT, Cécile CALLOUD, Annie MORIN, Josselyne BOUGARD, associations@mairiedesaillans26.fr • **Economie & production locale :** Fernand KARAGIANNIS, Vincent BEILLARD, conomie@mairiedesaillans26.fr • **Environnement & énergie :** Sabine GIRARD, Joachim HIRSCHLER environnement@mairiedesaillans26.fr • **Finances & Budget :** Agnès HATTON, Vincent BEILLARD, finances@mairiedesaillans26.fr • **Référénts** **Transparence-Information :** Christine SEUX, Fernand KARAGIANNIS commissions@mairiedesaillans26.fr • **Référénts** **Gouvernance et sollicitations médias :** Vincent BEILLARD, Sabine GIRARD, Agnès HATTON, Fernand KARAGIANNIS relation@mairiedesaillans26.fr • **Conseillers municipaux :** François PEGON, Freddy MARTIN • **Elus à l'intercommunalité** Vincent BEILLARD, Agnès HATTON • **Conseillers départementaux :** Martine CHARMET et Bernard BUIS

Vous voulez rencontrer un élu ? Rien de plus simple, prenez RDV par e-mail ou téléphonez au 04 75 21 51 52.

Directeurs de publication : Vincent Beillard, maire de Saillans et Annie Morin, 1^{ère} adjointe • Comité de coordination : Christine Seux, Fernand Karagiannis, élus référents **Transparence-Information** • Photo de couverture : Michel Morin • Correcteurs : Marie-Christine Casals, Florence Alicot, Pascal Denavit, Christian Larcher, Guillemette Thevenet, Jean-François Perrot